

Un programme pour rendre l'agriculture rémunératrice

à la une, Organisation, Politique, Production — Par Cécile Praly le 9 janvier 2019 9 h 18 min | Modifier



©Photo Xdr

En campagne pour les élections des Chambres d'Agriculture, la Confédération Paysanne compte bien amener ses propositions jusque dans les débats pour les européennes de mai prochain. Elle décline une approche radicalement opposée à la libre concurrence actuelle.

« Si l'agriculture était rémunératrice, il n'y aurait pas besoin d'exonération des charges pour les salariés saisonniers, ni de pesticides chimiques pour garantir nos récoltes et, in fine, garantir nos revenus », affirme Cécile Muret, secrétaire nationale de la Confédération Paysanne, deuxième syndicat agricole de France. Dénonçant le système actuel de libre échange au sein de l'UE, qui entraîne un nivellement par le bas des salaires des ouvriers et des prix agricoles, elle propose au contraire de construire « une Europe de la coopération » en revoyant en profondeur le droit de la concurrence.

Autres articles

La suppression du TO-DE et CICE presque compensée !

Une déclaration d'intention pour mieux défendre le secteur

Economie de produits phyto : les CEPP sont-ils la solution ?

Les Européens et l'agriculture

Chambre agriculture du Vaucluse 2016 : une année riche de projets

Emploi et Agriculture : érosion programmée

Comité mixte France - Italie - Espagne

Accord franco-allemand pour le budget de la PAC 2014-2020

Un syndicat national pour la Châtaigne

Un rendez-vous international... et provençal



Connectez-vous aux producteurs de demain



Nous utilisons des cookies pour vous garantir la meilleure expérience sur notre site. Si vous continuez à utiliser ce dernier, nous considérerons que vous acceptez l'utilisation des cookies.

OK



Muret, secrétaire nationale de la Confédération Paysanne, deuxième syndicat agricole de France. Dénonçant le système actuel de libre échange au sein de l'UE, qui entraîne un nivellement par le bas des salaires des ouvriers et des prix agricoles, elle propose au contraire de construire « *une Europe de la coopération* » en revoyant en profondeur le droit de la concurrence.

Pour les fruits et légumes, trois propositions phares sont portées par le syndicat : l'obligation de contractualisation partielle entre production et mise en marché, sur un volume donné à un prix minimum, afin de limiter la spéculation sur les produits périssables ; la garantie d'un revenu minimum par actif agricole (5 000 €/an) pour soutenir la production, par réorientation massive de la Pac ; et un prix d'entrée sur le marché français pour les fruits et légumes importés, aligné sur le coût de production national. « *Il s'agit simplement d'aligner les prix d'entrée sur nos propres contraintes de production, afin de mettre fin à la concurrence déloyale qui existe aujourd'hui et, en outre, que la valeur perçue revienne aux paysans et aux filières des pays fournisseurs* », commente **Cécile Muret**. Pour la Confédération Paysanne, le système économique actuel ne fonctionne pas : « *D'un côté, le consommateur se voit proposer des prix trop élevés et, de l'autre, les producteurs ne parviennent pas à vivre de leur travail* », rappelant que, depuis les années 90, la France n'a cessé de perdre des exploitations, des surfaces et des volumes de production de fruits et légumes.

En ce qui concerne la transition agroécologique, le syndicat propose de « *sortir des pesticides de synthèse* », prenant acte de ce « *commandement de la part des consommateurs* ». Pour Pierre Veyrat, ancien responsable des fruits et légumes, l'approche doit être pragmatique sur le plan technique, appelant à « *travailler fort et à apprendre de ceux qui produisent déjà en bio, continuer la recherche et le développement des alternatives, notamment pour le désherbage* ». Mais l'enjeu économique demeure central : « *Il faut des prix qui rémunèrent la transition et le coût supplémentaire. La production doit absolument être soutenue, tout comme les consommateurs les plus démunis, qui doivent avoir accès à cette alimentation de qualité.* » Et les normes de conditionnement et commercialisation devraient être adaptées, notamment aux fruits et légumes d'aspect moins parfaits Tout un programme !

Tags: [agriculture](#), [Cécile Muret](#), [Chambres d'agriculture](#), [Confédération paysanne](#), [élections européennes](#), [France](#), [fruits et légumes](#), [libre concurrence](#), [libre-échange](#), [mai 2019](#), [pac](#), [pesticides chimiques](#), [salariés saisonniers](#), [syndicat](#)

JE TWEET JE PARTAGE SUR FACEBOOK DIGG BOOKMARK STUMBLE RSS FEED

Nous utilisons des cookies pour vous garantir la meilleure expérience sur notre site. Si vous continuez à utiliser ce dernier, nous considérerons que vous acceptez l'utilisation des cookies.

OK

Abonnez-vous à notre newsletter

 VOUS ACCEPTEZ DE RECEVOIR NOS ACTUALITÉS

Vous affirmez avoir pris connaissance de notre **politique de confidentialité**. Vous pouvez vous désinscrire à tout moment à l'aide des liens de déscriptions ou en nous contactant par mail à mailier@vegetable.fr

ABONNEMENT nos offres

DÉCOUVERTE (6 mois)	55 €
FRANCE (1 an)	95 €
HORS-FRANCE (1 an)	125 €

Accès web INCLUS !

SIVAL

15, 16 et 17
janvier 2019

ANGERS - FRANCE